

INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME²
INTERVENTION M. NOVELLI
OUVERTURE COLLOQUE
« TOURISME : QUELLE STRATEGIE POUR LA
RECHERCHE ET L'INNOVATION ? »
CNAM LE 27 MAI 2009

Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs,

La tenue du premier Débat de l'Institut Français du tourisme dans l'enceinte du Conservatoire national des arts et métiers revêt à mes yeux un caractère symbolique : dès lors qu'il s'agit de recherche et de formation concernant le tourisme, comment ne pas observer que si le tourisme est d'abord un art, il est aussi objet de science, et j'y reviendrai dans un moment, mais aussi que par sa vocation à former aux métiers d'aujourd'hui et de demain en recourant à l'alternance et à l'apprentissage, singulièrement en matière touristique,

le Cnam fait œuvre de pionnier, Monsieur l'Administrateur général, et je vous en félicite.

Voici un an, vous m'aviez, Chers Paul Dubrulle et Jean-Jacques Descamps, présenté le projet de création de l'Institut français du tourisme porté par des partenaires issus de différentes régions et des diverses composantes du développement touristique de notre pays.

J'avais aussitôt indiqué, dès mes premières assises nationales du tourisme réunies en juin 2008, que je soutiendrais cette initiative originale, pragmatique et complémentaire des travaux engagés dans le cadre de la revue générale des politiques publiques.

Pourquoi ?

Tout d'abord parce que la démarche que vous avez initiée après des réflexions approfondies, et je pense en particulier à Jean-Jacques Descamps avec son rapport « La création d'un Pôle d'Excellence autour de la Formation, la Recherche et l'Innovation dans le Tourisme » remis à mon prédécesseur en mars 2008,

qui ont déposé des recommandations convergentes est fondée sur un triple constat que je partage pleinement :

- d'une part, la nécessité de favoriser le renforcement des compétences dans des activités de plus en plus professionnelles et largement ouvertes sur la concurrence internationale, nécessité à laquelle répond parfaitement la notion de pôle d'excellence axé sur la veille, la formation, la recherche et l'innovation ;
- ensuite, le besoin de favoriser le dialogue entre les acteurs de ce développement – collectivités publiques, entreprises et organisations professionnelles, organismes de formation et de recherche, dont les cultures et les savoir-faire respectifs peuvent se féconder mutuellement ;
- enfin, la diversité des situations locales, des talents et des initiatives de terrain offre une chance majeure à notre pays : cette créativité mérite d'être encouragée et les possibilités de synergies fondées sur des complémentarités à la mesure de l'exceptionnel éventail de nos ressources touristiques elles-mêmes

favorisées à travers une organisation en réseau innovante et réactive.

L'Institut français du tourisme est donc un projet intéressant, qui résulte non d'une décision venue de Paris et de subventions de l'Etat mais de volontés partagées des partenaires privés et publics fondateurs - et je salue les collectivités fondatrices, de Paris à la Côte d'Azur en passant par la Seine et Marne et Grenoble et d'une méthode efficace et pragmatique : la recherche des complémentarités avec les différentes actions publiques et privées ainsi que l'identification d'un champ d'intervention propre que je définirais volontiers comme celui de l'intelligence touristique.

Cette complémentarité est à mes yeux un atout important : au moment où l'organisation de l'Etat nous a conduit à fondre les services administratifs dédiés au tourisme au sein de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services et à constituer dans un mouvement simultané Atout France en réunissant les compétences et les moyens de Maison de la France et d'ODIT France, le réseau de l'Institut français du tourisme pourra travailler en bonne

intelligence avec ces structures publique et privée qui ont pour mission première de préparer et mettre en œuvre la politique touristique de l'Etat.

D'ores et déjà, je vous invite à examiner de telles coopérations tant avec mes services qu'avec le tout nouvel Atout France, dans les domaines de la formation, de la veille et de l'innovation, tout comme je sais que vous envisagez de valoriser au plan international les savoir-faire français en matière de formations au tourisme en liaison avec les organismes compétents.

Atout France dont la création récente, le 19 mai dernier, qui sera confirmée lors du premier CA dans les jours qui viennent et qui aboutira à la désignation de son premier Président ainsi que le Directeur général, se verra attribuer de nouvelles fonctions.

Au-delà des missions issues du rapprochement des deux agences, Maison de la France et Odit France, je les rappelle, la promotion de la France à l'étranger et l'ingénierie de projets touristiques en liaison avec les territoires, Atout France assurera de nouvelles missions liées aux évolutions que j'ai inscrites dans le paysage

touristique : la tenue du registre des agents de voyages et le classement des hébergements touristiques marchands, l'hôtellerie tout d'abord, puis l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme par la suite. La Loi pour le développement des services touristiques viendra préciser lors de son passage à l'Assemblée Nationale les 16, 17 et 18 juin prochains après un vote à l'unanimité au Sénat le 8 avril les missions d'Atout France, dans lesquelles je compte aussi, et je dirais même en premier lieu la formation. Je demande en effet à Atout France de participer à la définition d'une politique nationale en matière de formation aux métiers du tourisme, de proposer un plan d'action en relation avec les acteurs publics et privés du secteur de la formation. L'objectif est de mieux adapter la formation aux besoins des entreprises du tourisme. Le lien permanent avec ces entreprises doit être porteur de formations plus innovantes et mieux calibrées afin de développer l'emploi.

Par ailleurs, Atout France, dotée de l'agrément formation, dispensera elle-même, à travers ses séminaires, journées techniques, rencontres, site

internet de formation des agents de voyage et ses nombreuses publications techniques, une matière dense et pointue destinée aux professionnels y compris de la formation et de la recherche. D'où le lien étroit entre Atout France et l'IFT comme avec d'autres organismes, au développement duquel j'appelle de mes vœux.

Mais j'en viens à ce qui nous réunit aujourd'hui, à savoir la préparation d'une stratégie de recherche sur le tourisme. Vous lui avez dédié la première manifestation publique de l'IFT ou plutôt de son association de préfiguration, puisque vous avez avancé progressivement en réalisant des actions de caractère en quelque sorte probatoire depuis un an. La participation à vos travaux à la fois par le nombre et la qualité des participants réunis cet après-midi montre que cette question méritait d'être débattue et je me réjouis particulièrement que mon ami le professeur Jacques Marseille ait accepté de porter avec Paul Dubrule et Jean-Jacques Descamps cette excellente initiative en tant que président du Comité scientifique et professionnel de l'IFT, avec tout le talent que chacun lui connaît.

Vous avez choisi, trois ans après les premières Universités d'été sur la formation et la recherche en tourisme, de procéder à un état des lieux et de confronter les attentes et les projets des différents partenaires intéressés par des recherches capables non seulement de faire progresser la connaissance générale du fait touristique mais aussi de fournir aux acteurs publics et privés au premier rang desquels les entreprises et les collectivités locales la vision et les repères prospectifs indispensables à toute démarche d'innovation.

Et c'est bien de cela qu'il s'agit : comment le tourisme, phénomène économique et social majeur, peut-il être mieux connu et compris pour que ses mutations, celles de notre offre en particulier, soient préparées et valorisées par chacun avec une pertinence et une efficacité améliorées ? La recherche et l'innovation doivent contribuer à la hiérarchisation des priorités. Entreprises, collectivités, universités et chercheurs doivent regarder, analyser et anticiper ensemble l'avenir.

Il faut répéter et vous savez que je n'hésite pas à le faire combien la reconnaissance du tourisme doit toucher

toutes les composantes de son développement : c'est vrai tout autant de la recherche que de l'adaptation de notre offre ou de la promotion de notre destination, car les résultats de la première peuvent largement nourrir la seconde et orienter la troisième.

Les exemples sont nombreux, et les rapports des ateliers préparatoires illustreront, j'en suis sûr, les pistes que la recherche devrait emprunter pour apporter des réponses qui conditionnent l'avenir du tourisme français dans le processus de mondialisation.

Cette reconnaissance attendue par les chercheurs mérite bien sûr d'être partagée par les grands organismes responsables de la recherche en France, comme par les régions et par les entreprises. Il en va notamment de l'identification et de l'optimisation des financements des programmes de recherche et des équipes, financements aujourd'hui multiples, publics ou privés. Mais qui dit reconnaissance dit d'abord connaissance : pour être reconnue, la recherche en tourisme doit être mieux connue. C'est pourquoi l'orientation et la valorisation des recherches sont à mes

yeux inséparables tout comme leur diffusion et leur application.

Ne pas borner la recherche à une vision utilitariste implique évidemment que la recherche soit connue, accessible et utile à la société. Nous ne devons pas davantage nous laisser enfermer dans le faux débat bien connu des spécialistes : le tourisme est-il une science ou un objet de sciences ? Pour que le tourisme soit mieux reconnu au plan scientifique, il convient de le mieux connaître comme objet de science grâce à une démarche interdisciplinaire.

C'est à dire que vous aurez à surmonter les frontières et les cloisonnements entre les spécialités mais aussi sans doute entre les cultures et les méthodes qui s'y rattachent. Je sais bien que cela ne va pas sans difficultés, notamment dues à l'absence d'identification du tourisme dans les instances et les carrières de l'enseignement et de la recherche.

J'en fais moi-même chaque jour l'expérience : la transversalité du tourisme appelle au plan politique et administratif un traitement interministériel de la plupart

des sujets qui le concernent. De même au plan scientifique, le seul traitement fructueux des recherches auquel je vous invite est de nature interdisciplinaire.

J'attends donc de ce premier Débat de l'IFT qu'il montre tout l'intérêt pour la société d'une meilleure prise en considération de ce secteur par les prescripteurs des recherches, qu'ils soient publics ou privés.

Je vous souhaite de progresser dans cette direction et suivrai, conjointement avec ma collègue Valérie PECRESSE , ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, les conclusions de cette journée avec le plus grand intérêt, comme les autres initiatives qui seront prises avec vos différents partenaires, notamment pour contribuer à porter les formations à la hauteur des enjeux professionnels de demain.

Bon travail !